



11 OCTOBRE 2008

**INTERVENTION DE MONSIEUR MOHAMMED LAKSACI GOUVERNEUR DE
LA BANQUE D'ALGERIE AU COMITE INTERNATIONAL MONETAIRE ET
FINANCIER POUR L'AFGHANISTAN, L'ALGERIE, LE GHANA, LA
REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN, LE MAROC, LE PAKISTAN ET LA
TUNISIE**

Depuis notre dernière réunion, la situation économique mondiale s'est considérablement détériorée. La croissance économique mondiale s'est fortement ralentie, notamment aux Etats-Unis et dans beaucoup de pays avancés, qui sont maintenant au bord de la récession. La récente intensification de la crise financière et sa diffusion rapide à d'autres pays, y compris des pays émergents et en développement, assombrissent davantage les perspectives de croissance économique mondiale. Dans ce contexte de choc à l'économie mondiale sans précédent depuis les années 1930 et d'incertitudes accrues, malgré les actions prises récemment dans plusieurs capitales importantes, stabiliser les marchés et rétablir la confiance sont nos principales priorités. Cela dépend crucialement de la coopération et le renforcement de la coordination internationale des politiques, y compris en assurant une liquidité adéquate, en prenant en charge la question des avoirs compromis des banques et celle de la recapitalisation des institutions financières, ainsi qu'en assurant une garantie adéquate des déposant. En parallèle, les politiques monétaires et financières, dans le contexte de tendance à la baisse des pressions inflationnistes, doivent être orientées vers le soutien de la rapide reprise économique, tout en préservant la stabilité budgétaire à moyen-terme.

En tant qu'institution universelle ayant pour mandat de préserver la stabilité monétaire et financière internationale, le Fonds Monétaire International doit jouer un rôle proactif et de premier plan dans la promotion de la coordination et en prodiguant des conseils efficaces. Le FMI doit également se tenir prêt à offrir rapidement, le cas échéant, l'assistance nécessaire aux pays membres pour

contenir les effets de diffusion de la crise. Nous accueillons favorablement l'annonce par le Directeur Général de l'activation par le FMI de procédures d'urgence pour répondre rapidement aux demandes d'assistance, avec accès élevé au financement et conditionnalité atténuée. Nous réitérons notre appel pour l'établissement dans les meilleurs délais d'un nouveau instrument de liquidité pour les pays ayant accès aux marchés et ceux souhaitant une plus grande intégration dans l'économie mondiale.

Lorsque la confiance sera rétablie et que la crise sera contenue, les nécessaires leçons devront être tirées afin d'assurer un fonctionnement sain et stable du système financier international. Ainsi que le souligne le Directeur Général, il est d'ores et déjà clair que d'importants échecs dans les cadres de régulation et de supervision dans les pays avancés, dans la gestion des risques dans d'importantes institutions financières privées, dans les mécanismes de discipline du marché, sont des facteurs principaux dans cette crise et doivent être pris en charge de manière radicale. Il est également très important de souligner que cette crise et ses coûts élevés pour l'économie mondiale ont mis en avant le besoin pour le FMI de regagner le terrain perdu d'accomplissement effectif de son mandat. En particulier, sa mission centrale de surveillance, notamment des économies et marchés financiers systématiquement importants, doit être considérablement renforcée afin de permettre une détection précoce des risques pour la stabilité et de prodiguer à temps des conseils efficaces. A cet égard, il reste encore à faire pour assurer à la surveillance candeur et impartialité, les unes des principales faiblesses qui ont empêché la détection précoce de la crise financière en cours. Enfin, l'efficacité de la surveillance du FMI ne peut être renforcée que si ses recommandations et ses conseils sont pris en considération par tous ses pays membres, particulièrement ceux à importance systémique.

Afin de permettre que les évaluations et conseils du FMI dans ses principaux domaines de responsabilité soient de la plus haute qualité et pertinence, le renforcement des capacités d'analyse et l'expertise du FMI dans ces domaines, y compris à travers le recrutement et la préservation de personnel de haute qualité, est crucial et ne doit pas être entravé par des contraintes budgétaires excessives. Assurer des revenus adéquats et stables pour le FMI constitue également une priorité. A cet égard, il est crucial que soient obtenues dans les meilleurs délais les nécessaires ratifications parlementaires des composantes essentielles du modèle

de revenus récemment adopté pour le FMI, à savoir l'extension des pouvoirs du FMI en matière d'investissement et la vente d'une partie de ses avoirs en or. Nous réitérons également nos réserves concernant le paiement par les pays membres, notamment les pays à faibles revenus ou à revenus intermédiaires, de l'assistance technique du FMI.

Tel que souligné à raison par le Directeur Général, en même temps que la crise financière est prise en charge, l'attention doit continuer à être portée à la nécessité de contenir l'impact des prix élevés des produits alimentaires et de l'énergie sur les pays membres les plus vulnérables. A cet égard, nous accueillons favorablement les amendements apportés récemment à la Facilité pour Chocs Externes (FCE) afin d'aider ces pays à faire face aux chocs externes. Nous encourageons le FMI à continuer à jouer un rôle catalytique dans la mobilisation d'une assistance financière plus importante en faveur des pays affectés par les prix élevés des produits alimentaires et de l'énergie, et de leur apporter conseils et assistance technique adéquats, en prenant en compte leurs circonstances et contraintes socio-politiques.

Nous continuons à suivre avec intérêt le travail en cours sur la gouvernance du FMI et nous espérons que cela contribuera à adapter l'institution à l'économie mondialisée et au nouvel environnement financier international et à améliorer la voix et la représentativité des pays en développement dans le processus de décision et de structure de gouvernance du FMI.